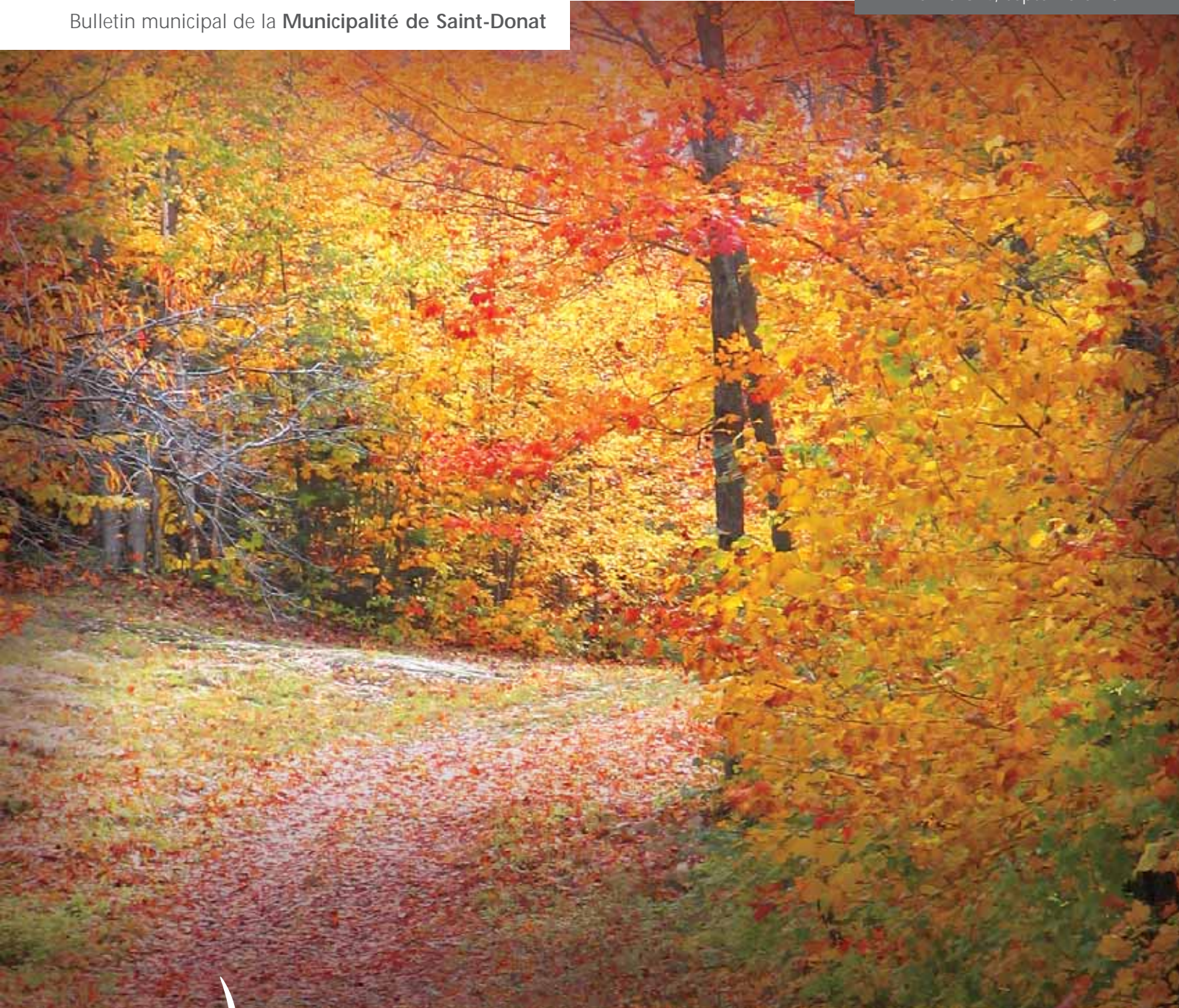


# Naturellement...



Bulletin municipal de la **Municipalité de Saint-Donat**

Numéro 4, septembre 2011



MOT DU MAIRE	2
REFONTE RÉGLEMENTAIRE	4
CAPSULES INFORMATIVES	7

# Mot du maire



Richard Bérard  
Maire

Madame,  
Monsieur,

## Aide financière pour le dragage

Dans le précédent numéro de votre bulletin municipal *Naturellement... Saint-Donat*, nous vous indiquions nos efforts soutenus afin d'obtenir une aide financière du gouvernement du Québec dans l'important projet de dragage de l'étang n°3 et de la baie Charette. C'est donc avec plaisir et enthousiasme que j'ai accueilli la ministre responsable de l'Administration gouvernementale, la présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de la région de Lanaudière, Mme Michelle Courchesne, lors d'une conférence de presse à l'hôtel de ville, au cours de laquelle elle a annoncé l'octroi d'une aide financière de 1 M\$. Les travaux ont débuté le 6 septembre et se termineront, pour cette année, le 30 septembre prochain. Ils reprendront le 15 juillet 2012. Je remercie Mme Courchesne d'avoir pris le temps de nous rendre visite afin de nous annoncer cette excellente nouvelle.



## Sondage sur la satisfaction des services municipaux

Le conseil municipal a mandaté la firme Léger Marketing afin de réaliser une enquête sur le degré de satisfaction relativement aux services municipaux et sur les priorités de la population. Ce sondage fera suite à celui réalisé en 2008 et ce, dans un souci d'évaluation et de validation. Il se pourrait que vous receviez un appel de la part du sondeur afin de vous poser quelques questions. Soyez assuré de la confidentialité de la démarche. Je vous remercie à l'avance de votre précieuse collaboration, car votre participation nous sera très utile pour planifier les prochains mois, voire les prochaines années.

## La programmation culturelle estivale, une belle réussite!

Plus de 20 000 personnes ont assisté aux spectacles de la programmation culturelle estivale. La programmation a été grandement appréciée des nombreux spectateurs d'ici et d'ailleurs. Je souligne l'implication de membres du conseil municipal, de même que certaines conjointes, au kiosque de rafraîchissements, dont les profits ont été répartis parmi les organismes sans but lucratif de Saint-Donat. Mes remerciements aux commanditaires et mon coup de chapeau à l'équipe derrière cette organisation efficace !

## Randonnée du bonheur

J'ai également eu le bonheur de saluer chaleureusement les motocyclistes qui ont participé à la Randonnée du bonheur, le 27 août dernier. Ils se sont arrêtés à Saint-Donat pour le dîner, profitant d'une pause bien méritée dans leur périple visant à récolter des fonds pour l'Opération Enfant Soleil. Cette belle initiative, qui s'est déroulée sans incident, a permis de recueillir non moins de 3 159\$ pour cet organisme.



## Refonte en urbanisme

Je vous invite à lire attentivement, en pages 4 et 5 de ce numéro du bulletin *Naturellement... Saint-Donat*, les informations concernant la refonte des règlements et du plan d'urbanisme. Cette importante démarche permettra à la Municipalité d'adapter ces outils d'aménagement et de développement à la réalité actuelle. De plus, je souligne la mise en place d'un comité aviseur auquel participent des représentants de notre milieu de vie. En outre, votre conseil municipal s'est assuré d'aller plus loin que les exigences gouvernementales quant à l'élaboration des règlements et du plan d'urbanisme. Nous avons toujours le même souci de transparence et de participation citoyenne, deux éléments clés pour une communauté engagée et solidaire.

**Bonne lecture et bon automne !**

Le maire,  
Richard Bénard



## Comité aviseur

# UN ACTEUR DE PREMIER PLAN POUR LA REFONTE RÉGLEMENTAIRE

Dans le cadre de la refonte des règlements d'urbanisme, le conseil municipal de Saint-Donat a procédé à la création d'un comité aviseur ayant pour mandat principal d'assurer le bon arrimage entre les citoyens, l'administration municipale et les élus durant le processus de consultation publique. Ce comité est composé de M. Joé Deslauriers, conseiller municipal et président du Comité consultatif d'urbanisme, et des membres bénévoles suivants, tous trois citoyens de Saint-Donat : Mme Sylvie Villeneuve, agente de liaison de la Commission de développement économique de Saint-Donat ; M. Dominic Roy, ingénieur forestier ; M. Jean Lavoie, agent immobilier. Ils ont en commun une connaissance approfondie du territoire et un dévouement reconnu pour leur

communauté. Leur professionnalisme et leur volonté affirmée de voir Saint-Donat poursuivre un développement harmonieux ont retenu l'attention du conseil municipal.

La consultation publique est destinée à mieux connaître le point de vue des citoyens quant à l'aménagement et au développement du territoire pour les années à venir. Afin de produire un plan d'urbanisme reflétant les aspirations de ceux-ci, l'impartialité et la rigueur des membres du comité aviseur seront mises à contribution. Au final, ce comité assurera la prise en compte d'une vision commune et concertée dans la rédaction du prochain plan d'urbanisme.

## Nouveaux plan et règlements d'urbanisme VERS UNE NOUVELLE VISION

### Une nouvelle vision du développement

La révision complète des différents règlements d'urbanisme s'avère importante pour l'aménagement et le développement du territoire de Saint-Donat. Cette démarche se conclura par l'entrée en vigueur d'un nouveau plan d'urbanisme et de nouveaux règlements qui guideront les orientations du Service de l'urbanisme au cours des vingt prochaines années.

### Pourquoi refondre les règlements d'urbanisme ?

La plupart des règlements d'urbanisme en vigueur à Saint-Donat datent de 1991. Les outils légaux conçus à l'époque sont devenus désuets et une révision complète s'imposait afin d'assurer un aménagement du territoire et un développement harmonieux. Si des ajustements réglementaires peuvent être apportés au fil du temps, il n'en demeure pas moins que l'ensemble des règlements est devenu complexe, autant pour les citoyens que pour les employés municipaux chargés de les faire appliquer. Ainsi, le premier objectif de cette démarche est la mise en vigueur de règlements plus conviviaux et plus cohérents. La Municipalité de Saint-Donat envi-

sage également l'adoption de nouveaux types de règlement afin qu'ils reflètent plus fidèlement certaines réalités contemporaines qui n'existaient pas en 1991.

### Une ligne de conduite légale

La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme est l'ouvrage de référence en ce qui a trait au processus d'adoption des divers règlements sur le point d'être révisés par la Municipalité de Saint-Donat. Ainsi, cette refonte doit respecter la loi.

### Qu'est-ce qu'un plan d'urbanisme ?

Le premier règlement devant être révisé dans cette refonte est le plan d'urbanisme. Le plan d'urbanisme est le règlement principal du Service de l'urbanisme. Il s'agit d'un ouvrage de planification dans lequel on retrouve les orientations, les objectifs et les concepts d'organisation spatiale de l'aménagement du territoire. À titre d'exemple, un règlement de zonage ne peut être modifié sans respecter les orientations et le cadre du plan d'urbanisme.



## Un plan d'urbanisme désuet

Le règlement du plan d'urbanisme actuellement en vigueur a lui aussi été adopté en 1991. Il ne correspond plus à la réalité d'aujourd'hui. Il suffit de le consulter pour le réaliser. On y retrouve, entre autres, des descriptions dépassées du territoire donatien : « *Les nouvelles constructions de résidences secondaires atteignent souvent 100 000 \$ à 125 000 \$* » ; « *Le périmètre des lacs est réservé presque exclusivement à la villégiature* ». Un récent exemple de la désuétude est survenu lorsqu'un promoteur a voulu obtenir un permis afin d'installer une tour pour le service Internet haute vitesse. Étant donné que les seuls types d'antennes prévus à la réglementation actuelle sont les antennes de transmission et de réception d'ondes de radio et de télévision, il a fallu préparer un projet d'amendement au règlement de zonage afin d'élargir la définition du mot « antenne ». De tels exemples deviennent de plus en plus fréquents et justifient une révision complète de la réglementation d'urbanisme en place.

## Le conseil municipal va plus loin

Au-delà des étapes obligatoires prévues par la loi, le conseil municipal a voulu s'assurer que le processus se fasse avec une plus grande participation citoyenne. Ainsi, la rédaction du plan d'urbanisme se fera à la base par les citoyens lors de rencontres de consultation. L'une est prévue pour certains groupes ciblés (gens d'affaires, présidents d'associations de citoyens, etc.) et l'autre pour l'ensemble de la population. Dans les deux cas, l'objectif est le même : permettre à la population d'échanger et de partager leur vision sur le développement et l'aménagement de Saint-Donat. Parallèlement à cette consultation, les citoyennes et les citoyens qui le désirent pourront déposer un mémoire. La collecte de ces données contribuera à l'élaboration d'un plan d'urbanisme à l'image des citoyens, en plus de favoriser une réglementation faisant consensus au sein de la population.

# Travaux d'infrastructure *estivaux*

## RÉAMÉNAGEMENT DE L'INTERSECTION 125-329 PAR LE MTQ



Les travaux de réaménagement à l'intersection des routes 125 et 329 ont été terminés tel que prévu, à la fin du mois de juillet dernier. L'intersection a été réamé-

nagée en angle droit pour améliorer la fluidité du trafic et la sécurité des usagers de la route. Le ministère des Transports a aménagé une piste cyclable, procédé à l'engazonnement et ajouté de l'éclairage à cette intersection. Une dernière couche d'asphalte sera sous peu apposée sur la route 125. De fait, il ne reste que des travaux d'aqueduc et d'égout à terminer avant l'hiver.

## 1,4 M\$ INVESTIS DANS LES RUES ALLARD ET NADON



Divers travaux décrétés par le conseil municipal sur les rues Allard et Nadon seront réalisés prochainement. Ce projet prévoit des travaux d'asphaltage, de même que l'ajout d'un passage piétonnier et cyclable sur la rue Allard, entre les rues Thibault et Ouareau Nord. On procédera également à l'asphaltage des rues Nadon et Allard, entre les rues du Collège et Thibault. Ces travaux requerront un investissement de 1 405 005 \$.

## 10 KM DE NOUVEAU REVÊTEMENT D'ASPHALTE



La Municipalité de Saint-Donat a également amélioré le revêtement des chemins Saint-Guillaume, Ouareau Nord et Clef Pimbina. Ces travaux de resurfage, au coût de 2,7 M\$, ont totalisé

non moins de 10 kilomètres de nouveau pavage pour le confort et la sécurité des usagers de la route.

## DRAGAGE DE L'ÉTANG N° 3 ET DE LA BAIE CHARETTE

Chacune des parutions du bulletin municipal est l'occasion de faire le point sur l'important projet de dragage de l'étang n° 3 et de la baie Charette. Ces deux plans d'eau sont en état d'eutrophisation (vieillesse) très avancée, et risquaient de disparaître si aucune action n'était entreprise. Chacun d'eux émet du phosphore, un élément responsable de l'apparition d'algues bleu-vert (cyanobactéries).

### Des étapes administratives obligatoires

Depuis deux ans, la Municipalité de Saint-Donat a entrepris un processus d'obtention des autorisations gouvernementales pour procéder au dragage. À la suite de la réalisation d'une étude d'impact et de l'analyse du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, la Municipalité a obtenu, en juillet dernier, un décret ministériel autorisant les travaux. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a ensuite délivré un certificat d'autorisation et le ministère des Pêches et Océans du Canada a lui aussi donné son assentiment au projet. Les travaux ont débuté le 6 septembre et se poursuivent jusqu'au 30 septembre. Ils reprendront le 15 juillet 2012.

# Capsules *informatives*



## JOURNÉES PORTES OUVERTES LES 7 ET 8 OCTOBRE À L'ÉCOCENTRE

Les propriétaires et les locataires de biens immobiliers situés à Saint-Donat pourront profiter de deux journées portes ouvertes à l'Écocentre, les 7 et 8 octobre 2011. Il sera alors possible de se débarrasser de déchets d'origine résidentielle tout à fait gratuitement, notamment les matériaux de démolition et de construction, de même que les pneus sur jantes.

### Tout au long de l'année, l'Écocentre reçoit, sans frais, les matières résiduelles suivantes:

- résidus domestiques dangereux (batteries, peintures, solvants, huiles, bonbonnes de propane, etc.)
- encombrants ménagers (meubles, électroménagers, bicyclettes)
- pièces de véhicules (pneus sans jantes)
- tous les types de déchets électroniques (ordinateurs, câbles, etc.)

Une preuve de propriété ou de location d'un bien immobilier localisé à Saint-Donat est obligatoire pour se départir de ses déchets à l'Écocentre (214, chemin du Long-de-la-Rivière, 819 424-1244), ouvert sept jours sur sept, de 8 h 30 à 17 h 30.



### ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

Alors que les couleurs de l'automne nous rappellent que l'hiver est à nos portes, nous souhaitons vous informer de

quelques normes régissant l'installation et l'utilisation des abris temporaires, soit :

- un seul abri est autorisé par terrain
- l'abri ne peut être installé avant le 15 octobre et il doit être entièrement démonté et entreposé adéquatement après le 15 mai de l'année suivante
- l'abri doit être fait d'une charpente métallique fabriquée industriellement, recouverte d'un matériau non rigide (toile imperméabilisée) ou d'un matériau rigide fini fibre de verre ou l'équivalent
- l'abri doit se trouver sur un espace de stationnement; une surface gazonnée ne correspond pas à un espace de stationnement

- l'abri doit être tenu propre et en bon état de conservation

Ce qui précède n'est qu'un résumé des normes pouvant s'appliquer pour l'installation et l'utilisation des abris temporaires. **Pour plus d'information, communiquez avec le Service de l'urbanisme, au 819 424-2383, poste 235.**

## SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Le Service de sécurité incendie invite la population à la Grande évacuation, qui se déroulera le 12 octobre prochain dans le cadre de la Semaine annuelle de la prévention des incendies. Il s'agit de préparer un plan et une procédure d'évacuation de sa résidence en cas d'incendie. Aussi, un exercice d'évacuation sera fait par tous au même moment !

Un dépliant explicatif sera disponible et distribué sous peu, et plus de détails seront donnés dans la prochaine édition du journal *Altitude*. Vous pouvez aussi consulter le dépliant en format électronique sur le site Internet du ministère de la Sécurité publique, au [www.citoyenaverti.gouv.qc.ca](http://www.citoyenaverti.gouv.qc.ca)

**Participez en grand nombre !**



# Projets en cours

## COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Afin de relancer ses activités dans une vision de développement dynamique et de renforcer son partenariat avec le milieu, la Commission de développement économique de Saint-Donat (CDE) a procédé, en mars dernier, à l'embauche de Mme Sylvie Villeneuve, à titre d'agente de liaison. Favoriser la concertation entre les gens d'affaires et les organismes locaux et régionaux ainsi qu'appuyer les initiatives provenant du milieu sont au cœur des préoccupations de la CDE.

Son conseil d'administration est composé de cinq personnes, soit le maire et président M. Richard Bénéard, M. Joé Deslauriers, conseiller municipal, Mme Carole Saint-Georges, conseillère municipale, de même que MM. Carl Émond et Dominic Roy, membres de la communauté d'affaires. L'agente de liaison assure une présence soutenue auprès des organismes régionaux voués au développement économique et social de Saint-Donat. Elle assiste également les organismes et les regroupements impliqués dans des projets de promotion touristique et de développement des activités récréotouristiques. Elle peut accompagner les gens d'affaires désireux de connaître les agents de développements de la Matawinie. À ce jour, la Commission a collaboré à la réalisation des projets suivants : affichage numérique dans les bureaux d'accueil touristique de Lanaudière, projet de signalisation directionnelle à la place de l'Église, promotion du produit motoneige pour l'hiver 2011-2012, soutien au Club de plein air de Saint-Donat dans ses projets de développement de sentiers de randonnée pédestre, atelier de formation sur l'utilisation des médias sociaux dans l'entreprise, organisation de cours en service à la clientèle.

On peut joindre **Mme Villeneuve** au **819 424-2383**, poste 237 et au [cde@saint-donat.ca](mailto:cde@saint-donat.ca)

## REFONTE DU SITE INTERNET

Le conseil municipal a entrepris une refonte majeure du site Internet de la Municipalité de Saint-Donat, afin de le rendre plus complet et plus facile à consulter. Une entreprise spécialisée dans le Web a été mandatée pour l'accompagner dans ce projet. Une rencontre de démarrage a eu lieu en juillet dernier et le processus va bon train.

Entre autres améliorations, la Municipalité mettra en place un service d'obtention de permis en ligne pour certains types de projets. En outre, le site sera plus rapide et convivial pour obtenir toute l'information pertinente sur l'activité municipale. Le site Internet revampé sera en ligne au printemps 2012.

## NOUVELLE POLITIQUE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE

La Municipalité de Saint-Donat vient de se doter d'une Politique de service à la clientèle. Ce document énonce la vision de l'administration municipale pour assurer des services de qualité aux citoyennes et aux citoyens.

La politique présente les objectifs et les engagements en matière :

- d'**accueil de la clientèle**, pour offrir un accueil qui réponde aux besoins et aux attentes de la clientèle
- de **qualité de l'information**, afin de fournir des renseignements qui répondent de façon appropriée aux besoins et aux attentes de la clientèle
- d'**accessibilité à l'information**, afin de rendre rapidement et facilement accessible l'information recherchée par la clientèle
- de **traitement des demandes d'informations générales** (traitées dans les 24 heures suivant la demande)
- de **traitement des demandes d'accès à l'information** (traitées dans les 20 jours ouvrables suivant la demande)

## SENTIER INTER-CENTRE

Afin de le rendre plus accessible à tous et dans un souci de sécurité (transport des personnes blessées ou épuisées), la Municipalité de Saint-Donat procède actuellement au réaménagement du sentier Inter-Centre qui gagne en popularité. Les travaux consistent essentiellement à contrôler l'irrigation en creusant un fossé au besoin et en installant des ponceaux. Onensemencera les côtés du sentier en réalisant quelques travaux de stabilisation. De plus, une toilette est installée. Si Dame Nature le permet, les travaux seront terminés en 2011. Il est

important de noter qu'il ne s'agit pas d'un futur sentier de motoneiges ou de VTT ou d'une future coupe forestière. Les accès seront contrôlés et le sentier conservera sa vocation pour la marche et le ski de fond.

## LA MUNICIPALITÉ ET LES ÉCOLES COLLABORENT POUR LA RÉUSSITE ET LA SÉCURITÉ

### S'unir pour réussir

L'équipe école et le conseil d'établissement des écoles de Saint-Donat sont fiers de s'associer à la Municipalité pour valoriser la réussite éducative des élèves. C'est dans cette perspective que l'affiche symbolique retenue par un comité d'élèves et les membres du conseil d'établissement sera aussi présentée à l'hôtel de ville. L'objectif de cette mise en œuvre est de favoriser une communauté éducative encore plus engagée dans la réussite de ses enfants. Un plan d'action sera élaboré afin de cibler des interventions profitables. Un lien incontournable sera établi avec la politique familiale de la Municipalité de Saint-Donat. Étant donné l'importance de la réussite éducative dans le développement socioculturel et économique d'une municipalité, il importe d'avoir un souci constant d'amélioration et de prise en charge rapide des besoins

des enfants afin de réduire les risques de vulnérabilités. Chaque citoyen peut aussi se donner le défi de contribuer à l'amélioration du cheminement scolaire des élèves. Des encouragements et des gestes concrets peuvent venir changer la situation d'un enfant. «S'unir pour réussir; élève, parents, enseignants, communauté» devient donc la continuité et le renforcement d'un projet collectif à investir pour demain et ainsi valoriser le développement durable.

### Sécuriser les écoliers

Aussi, la Municipalité de Saint-Donat et l'école Notre-Dame-de-Lourdes ont également formé un comité de travail afin de résoudre certaines problématiques reliées à la sécurité à proximité de l'école. Les deux partenaires ont convenu de l'importance d'encourager et de mettre en place les mesures nécessaires favorisant le transport actif vers l'école. Les représentants se sont entendus pour présenter leurs recommandations à leur conseil respectif. Ainsi, la Municipalité a procédé au lignage des traverses d'écoliers face au centre civique Paul-Mathieu, devant le trottoir de la Maison de la culture et à l'angle des rues Allard et Desrochers (du côté du trottoir). Trois autres projets seront réalisés dans une perspective de sécurité, soit :

- Réparer le trottoir sur la rue Desrochers et le prolonger jusqu'à la rue Allard.
- Aménager un trottoir sur la rue Allard, entre les rues du Collège et Desrochers (côté Église).
- Installer un dos d'âne sur la rue Desrochers (traverse face au centre civique Paul-Mathieu).

Ce texte a été rédigé en collaboration avec Mme Manon Bédard, directrice des écoles primaire et secondaire de Saint-Donat.

# Le raid Endurance Aventure et Fou Raid Pour les mordus d'aventure et de plein air !



Saint-Donat accueillera, le 1<sup>er</sup> octobre prochain, le raid Endurance Aventure et le Fou Raid, deux compétitions pour les mordus d'aventure et de plein air.

Le raid Endurance Aventure est une course d'aventure de 70 kilomètres en équipe de deux participants. Le parcours est toujours très diversifié

et les équipes doivent s'orienter à l'aide de cartes et de boussoles. Les membres de l'équipe doivent se suivre en tout temps et enchaîner plusieurs disciplines sportives. Les épreuves de base sont le vélo de montagne, des épreuves de cordes, le trekking, la course en sentier, la nage aventure, la navigation aventure et le kayak. À ces épreuves peuvent s'ajouter une multitude de surprises. Le Fou raid est similaire au Raid

Endurance Aventure, mais à la différence qu'il se déroule sur 20 kilomètres. Son parcours est balisé et les deux membres de l'équipe doivent également se livrer à plusieurs disciplines sportives. Les épreuves de base sont le vélo de montagne, le trekking et la course en sentier. Des épreuves de cordes et de canyoning peuvent s'ajouter. Il n'est pas nécessaire d'être un athlète de haut niveau pour participer au Fou Raid. **Si vous carburez à l'adrénaline et au plein air, inscrivez-vous !**

Cette journée de compétition hors du commun représente une belle vitrine pour faire découvrir notre territoire aux amoureux de plein air, de grands espaces et de tourisme d'aventure provenant des quatre coins du Québec, de l'Ontario et du Nord-Est des États-Unis. On estime qu'environ 200 participants seront de ce rendez-vous à Saint-Donat. Le départ du Raid Endurance Aventure sera donné à 9 h 30 sur la rue Principale (face à l'hôtel de ville), alors que celui du Fou Raid se fera à 14 h à l'Auberge la Cuillère à Pot (41, route 329). **On peut s'inscrire jusqu'au 30 septembre prochain au [www.enduranceaventure.com](http://www.enduranceaventure.com)**

## Affichage numérique dans cinq lieux d'accueil de Lanaudière

Les bureaux d'information et d'accueil touristique de Saint-Donat, de Joliette, de Repentigny, de Saint-Côme et de Terrebonne sont désormais munis d'écrans plats qui diffusent, en continu, des publicités d'entreprises touristiques de la région de Lanaudière. Les entreprises qui participent au projet bénéficient de nombreux avantages. L'affichage numérique est une bonne façon de se faire connaître dans un réseau dynamique, en plus d'offrir une visibilité enviable. Au cours de l'été qui vient de s'achever, les entreprises participantes ont été vues par plus de 30 000 visiteurs. L'achalandage annuel est important dans ces cinq lieux, ce qui représente des occasions d'affaires intéressantes pour les entreprises de Saint-Donat. Ce projet innovateur suscite beaucoup d'engouement. À ce jour, non moins de 70 entreprises lanaudoises, provenant de différents secteurs d'activité touristique (hébergement, restauration, attraits), ont réservé une publicité. Les entreprises participantes de Saint-Donat sont :

- Boulangerie Saint-Donat
- Camp Marie-Clarac
- Chalets le Trappeur (La Réserve)
- Croisière Lac Archambault
- Domaine Réserve Rivière Noire
- Festival Rythmes et Saveurs
- Gîte Jan-Lou
- Golf Saint-Donat
- L'Étoile du Nord
- Les parcs régionaux de la Matawinie
- Manoir des Laurentides
- Parc national du Mont-Tremblant
- Sport Marine MV
- Ski la Réserve
- Ski Mont-Garceau
- Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
- Sports Saint-Donat
- Club de motoneige Saint-Donat

## Camp de jour

Une autre saison du camp de jour de Saint-Donat vient de se terminer. C'est sous les chauds rayons du soleil que 110 enfants, âgés de 5 à 14 ans, ont participé aux différentes activités sportives, artistiques, scientifiques et de plein air animées par une équipe dynamique composée de 8 monitrices et 1 moniteur. Autre élément positif : à la suite d'une évaluation de l'Association des camps du Québec, le camp de jour de la Municipalité de Saint-Donat a reçu son accréditation à titre de membre affilié. C'est donc dire que le camp de jour de Saint-Donat respecte les normes relatives aux camps de jour de qualité. Un bel honneur qui rejaillit sur toute l'équipe !



## Première saison de Vélo DUO à Saint-Donat

À quelques jours de la conclusion de la première saison de Vélo DUO, les responsables de ce nouveau service de raccompagnement ont dressé un bilan très encourageant. Pour sa première année sur le territoire, Vélo DUO et ses commanditaires offraient gratuitement aux aînés et aux personnes à mobilité réduite le déplacement à bord d'un vélo triporteur à traction humaine et assistance électrique. Des balades touristiques étaient également offertes le samedi. Mille mercis aux généreux commanditaires : la Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière, la Fondation Elaine et Réal Raymond et la Municipalité de Saint-Donat. Un gros merci à Joël et Samuel qui ont assuré le service tout l'été. Leur amabilité, leur générosité et leur courtoisie en ont ravi plus d'un.



## Les Journées de la culture



À l'occasion des Journées de la culture, les 1<sup>er</sup> et 2 octobre prochains, la Municipalité de Saint-Donat vous convie à des activités et manifestations culturelles.

### Samedi 1<sup>er</sup> octobre et dimanche 2 octobre

Exposition d'œuvres à l'église de Saint-Donat par Art Boréal  
Salon des artisans à la Maison de la culture

De 10 h à 17 h

### Samedi 1<sup>er</sup> octobre

Heure du conte à 10 h 30 - Bibliothèque municipale  
Tournoi de bridge à la salle Jules-St-Georges (**toute la journée**)

Pour en connaître davantage sur les Journées de la culture, visitez le [www.journeesdelaculture.qc.ca](http://www.journeesdelaculture.qc.ca)

## Activités hivernales au parc des Pionniers

Demeurez actif et de bonne humeur tout l'hiver durant en profitant des infrastructures du parc des Pionniers ! Un nouveau bâtiment de services a été aménagé pour votre confort. Vous pourrez vous lancer en forêt dans une magnifique randonnée en patins sur un sentier éclairé de 1 kilomètre. On retrouve également une patinoire de hockey éclairée et des pistes pour le ski de randonnée. Si la météo le permet, les installations sportives seront prêtes au courant du mois de décembre. **Bon hiver au parc des Pionniers !**

## Activités à venir...

- 1<sup>er</sup> octobre :** Raid Endurance Aventure, départ à 9 h 30 sur la rue Principale (face à l'hôtel de ville), et Fou Raid, départ à 14 h, à l'Auberge la Cuillère à Pot (41, route 329)
- 1<sup>er</sup> octobre :** Les Journées de la culture  
Exposition d'Art Boréal à l'église de 10 h à 17 h  
Salon des artisans à la Maison de la culture de 10 h à 17 h  
Heure du conte à la bibliothèque municipale à 10 h 30  
Tournoi de bridge à la salle Jules-St-Georges toute la journée
- 2 octobre :** Les Journées de la culture  
Exposition d'Art Boréal à l'église de 10 h à 17 h  
Salon des artisans à la Maison de la culture de 10 h à 17 h
- 8 octobre :** Activité de la Shédo : atelier pratique sur les travaux d'automne au jardin
- 9 octobre :** Journée portes ouvertes au poste de pompiers
- 13 octobre :** Ciné-Club dès 19 h 30 à la salle Jules-St-Georges
- 14 octobre :** Collecte de sang, de 14 h à 20 h, à la salle Jules-St-Georges
- 20 octobre :** Soirée fin de saison de la Shédo dès 19 h à la salle Jules-St-Georges
- 21 octobre :** Ouverture du centre civique Paul-Mathieu
- 29 octobre :** Soirée spéciale Halloween en patins au centre civique Paul-Mathieu dès 19 h
- 10 novembre :** Ciné-Club dès 19 h 30 à la salle Jules-St-Georges
- 18 novembre :** Cours de gardiens avertis pour les 11 ans et plus
- Fin novembre :** Guignolée des Chevaliers de Colomb
- 3 décembre :** Spectacle de Noël à la bibliothèque
- 8 décembre :** Ciné-Club dès 19 h 30 à la salle Jules-St-Georges
- 17 décembre :** Concert de l'Orchestre symphonique des jeunes de Montréal
- 17 décembre :** Soirée dansante sur patins au centre civique Paul-Mathieu

## Ouverture du centre civique Paul-Mathieu

Le centre civique Paul-Mathieu ouvrira ses portes le **vendredi 21 octobre prochain**. Plusieurs activités libres ont été planifiées, soit le hockey libre pour les 12 ans et moins et pour les 13 ans et plus, de même que le patinage libre. Notez à votre agenda la soirée spéciale en patins pour l'Halloween, le samedi 29 octobre, à compter de 19 h. Toujours dans le respect de sa politique familiale, la Municipalité de Saint-Donat conservera une tarification spéciale pour le temps de Fêtes. Avec un tarif de 70 \$ par heure, voilà une occasion privilégiée de s'adonner à une activité physique en famille! **Réservez sans plus attendre, car les plages horaires se remplissent rapidement : 819 424-2383, poste 231.**



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT**  
490, rue Principale  
Saint-Donat (Québec) JOT 2C0  
Téléphone : 819 424-2383  
Télécopieur : 819 424-5020

Imprimé par Journal Altitude, Saint-Donat